PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Shigawake

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Maria Marroquin, directrice générale de la susdite municipalité,

• Adoption du Plan triennal 2022-2023-2024 à une séance extraordinaire du Conseil municipal qui sera tenue à 19h00 au lieu ordinaire des sessions, le 16 décembre 2021.

DONNÉ À SHIGAWAKE CE 7^{ieme} JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MIL VINGT ET UN.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Port-Daniel certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant une copie au bureau municipal, le site web de la municipalité et à endroit désigné par le conseil, entre 10 heures et 18 heures le 7 décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7ieme jour du mois de décembre de l'an deux mil vingt et un.

Directrice générale